



Repères 2022

Assemblée générale du 28 juin 2023

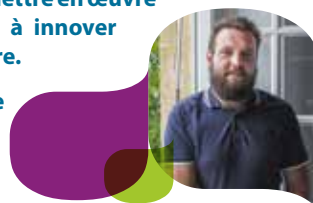
En 2022, la Mission Locale de Bordeaux a de nouveau démontré sa capacité d'adaptation et de réactivité dans la mise en œuvre de nouvelles réponses en direction des jeunes. En particulier, la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeune, au 1^{er} mars 2022, s'est faite dans des délais records, et a été rendue possible par de nouvelles organisations, l'accueil de nouveaux effectifs d'accompagnement individuel et collectif, et la pleine mobilisation des équipes.

Avec plus de 5500 jeunes en contact avec la Mission Locale, 730 entrées en Contrat d'Engagement Jeune, et plus de 5000 entrées en situations professionnelles, la Mission Locale confirme le rôle central qu'elle joue dans l'accès à l'emploi des jeunes. Également, les démarches d'« aller vers » contribuent à mieux faire connaître les services et réponses mobilisables.

Dans un contexte économique qui demeure favorable, et de poursuite de la baisse du chômage, la nécessité d'un accompagnement socio-professionnel sur mesure des publics les plus éloignés de l'emploi est de plus en plus prégnante et constitue un enjeu majeur pour le réseau des Missions Locales.

A l'aube de la mise en œuvre du projet « France Travail », en cours de préfiguration, je sais pouvoir compter sur notre capacité conjuguée à mettre en œuvre les politiques publiques pour l'emploi des jeunes, et à innover localement pour répondre aux besoins de notre territoire.

C'est cette complémentarité qui nous permettra de relever les nouveaux défis qui s'annoncent, tout en préservant les spécificités et fondements de la Mission Locale, afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes bordelais.



Stéphane PFEIFFER,
Président Délégué



14, cours Pasteur
33000 Bordeaux
T. 05 56 79 97 20
contact@missionlocalebordeaux.fr
www.missionlocalebordeaux.fr

Chiffres clés



5 503

jeunes en contact

dont 2 714 femmes (soit 49% du public)
dont 1 027 résidant dans les « QPV* »
-7,7% par rapport à 2021

Pour 33 441 contacts

(hors SMS, courriers, emails)

dont 26 911 entretiens

2 133

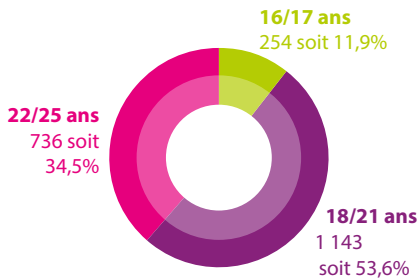
jeunes en 1^{er} accueil

dont 1 028 femmes (soit 48% du public)
dont 392 résidant dans les « QPV* »
-13,7% par rapport à 2021

1 027

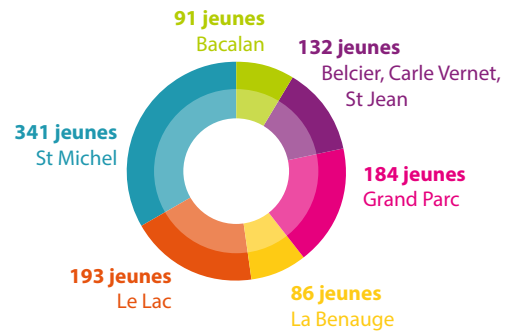
jeunes en contact dans les QPV*

1^{ers} accueils par âges



Origine des 1^{ers} accueils

- .61% « Bouche à oreille » (amis, famille, démarche personnelle)
- .7% Pôle emploi
- .6% Missions Locales
- .6% Associations
- .5% Education spécialisée, services sociaux
- .15% Autres (sources diverses)



3 410

jeunes accompagnés

au 31 décembre 2022
-5,5% par rapport à 2021
dont 1 728 femmes (soit 50,7% du public)
dont 671 résidant dans les « QPV* » (soit 20% du public)

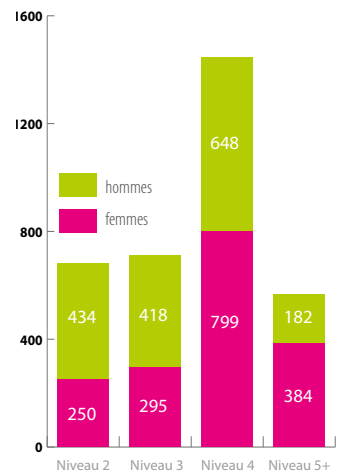
(Jeunes « en Demande d'Insertion »)

Suivis par niveaux

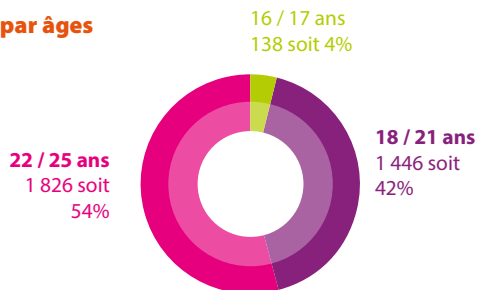
- **20% niveau 2** (anciennement VI) : infra 3e
- **21% niveau 3** (anciennement V) : CAP, BEP
- **42% niveau 4** (anciennement IV) : Baccalauréat
- **17% niveau 5 +** (anciennement III) : à partir du DEUG, BTS, DUT, DEUST

Une part significative des jeunes de niveau Baccalauréat sont issus d'une formation générale et ne disposent d'aucune qualification professionnelle. Aussi, un accompagnement à la définition de projet ainsi qu'à l'accès à la qualification est souvent nécessaire.

Par ailleurs, des problématiques sociales et/ou familiales impliquent un soutien méthodologique et matériel important, quel que soit le niveau de formation des jeunes accompagnés.



Suivis par âges



2 109

jeunes entrés en parcours d'accompagnement renforcé

- 1 268** Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)
- 730** Contrat d'Engagement Jeune / Garantie jeunes
- 531** Parcours Personnalisé d'Accompagnement vers l'Emploi (PPAE : Suivis délégués Pôle emploi)
- 166** RSA
- 55** Parrainage

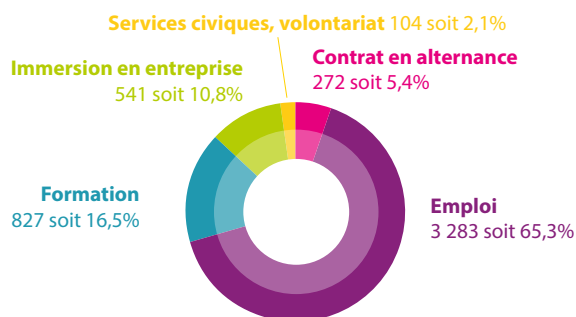
* Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

Réponses aux besoins des jeunes

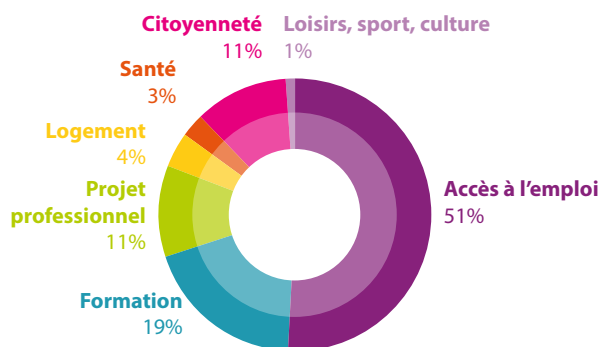
5 027 entrées en situation

pour 2 861 jeunes

dont 49% de femmes
dont 592 résidant dans les « QPV* »



Répartition des propositions de services



1 982 jeunes entrés en emploi

dont 49% de femmes
dont 411 résidant dans les « QPV* »



Mesures Emploi

- 66 Parcours Emplois Compétences (secteur non marchand)
- 23 Contrats Initiative Emploi (secteur marchand)

752 jeunes entrés en formation

dont 49% de femmes
dont 151 résidant dans les « QPV* »



267 jeunes entrés en alternance

dont 49% de femmes
dont 48 résidant dans les « QPV* »

- 216 contrats d'apprentissage
- 56 contrats de professionnalisation

390 jeunes entrés en immersion en entreprise

dont 49,5% de femmes
dont 76 résidant dans les « QPV* »

- 528 périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)
- 13 autres

97 jeunes entrés en service civique ou volontariat

dont 58% de femmes
dont 25 résidant dans les « QPV* »

- 76 services civiques
- 28 volontariats, bénévoles

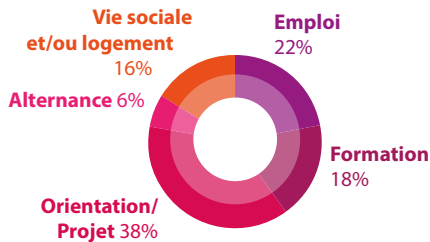
Caractéristiques du Public



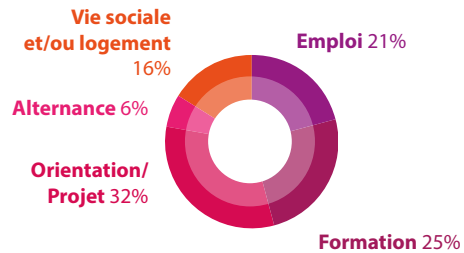
Demandes et projets des jeunes

Demandes exprimées

■ Répartition des demandes des jeunes au 1^{er} accueil

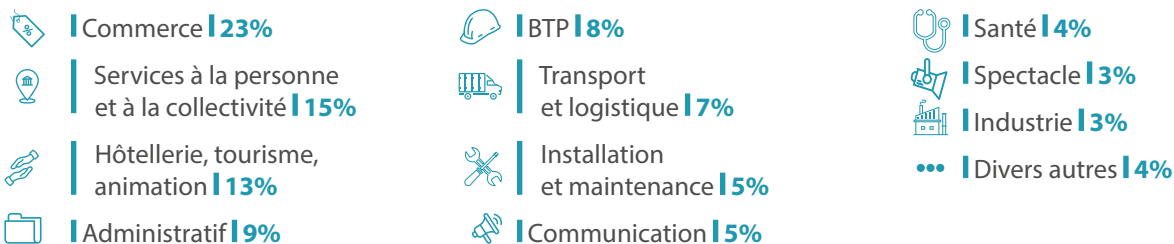


■ Répartition des demandes des jeunes en cours d'accompagnement



L'orientation professionnelle, l'accès à l'emploi et à la formation représentent la majorité des demandes des jeunes. Celles-ci s'accompagnent de demandes complémentaires portant sur des soutiens à la vie quotidienne ou à l'accès aux droits. L'expression de besoins « périphériques à l'emploi » s'intensifie dans les entretiens de premier accueil, comparativement aux exercices précédents.

Les métiers visés



Logement

37% des jeunes sont en logement autonome.

37% des jeunes sont hébergés par leurs parents ou familles.

26% des jeunes sont en situation d'hébergement précaire ou non stabilisée (ami, foyers, hôtel, nomade ou sans hébergement), dont 60 % sont des hommes.

Afin de soutenir les jeunes dans leur accès au logement, la Mission Locale mobilise les ressources et partenaires intervenant sur ce champ.

En interne, elle propose un appui spécifique (conseiller référent « Vie Quotidienne ») pour faciliter l'activation de ces réponses.



Mobilité

69% des jeunes n'ont pas de permis de conduire.

84% des jeunes ne disposent pas de véhicule.

82% des jeunes déclarent une mobilité se limitant à la ville ou à la Métropole.

Couverture sociale

96% des jeunes bénéficient de la protection universelle maladie (PUMA) ; 4 % ne disposent d'aucune couverture sociale.

Pour ce public non bénéficiaire, des orientations sont réalisées vers les partenaires compétents, afin de mettre en place la couverture santé leur garantissant l'accès aux soins.

52% des jeunes bénéficient d'une couverture complémentaire (mutuelle).

Pour les autres, une demande de Complémentaire Santé Solidaire ou d'aide complémentaire santé est activée. Concernant la prise en charge de frais spécifiques, l'aide financière exceptionnelle de la CPAM est mobilisée.

Suivi protocoles et conventions

La Mission Locale de Bordeaux s'engage, au travers de Conventions et de Protocoles de partenariat, à mobiliser, mutualiser ou développer des solutions répondant aux besoins des jeunes.

Tous
mobilisés
pour les jeunes

Formation / accompagnement

Protocoles locaux : ACT, ALIFS, ALP PRADO – CLLAJ, ANPAA, Aquitaine Cap Métiers /EMA, Axe et Cible, AXEL / CDC Habitat, Centres d'animation de quartier de Bordeaux, CIDFF, CIO, CRFH Aquitaine (Centre ressource formation handicap), Ecole Seconde Chance, CIO de Cenon, CIO Bordeaux Nord, CIO Bordeaux Sud, CCAS PLAJE, Emmaüs Connect, Epide, ESNSO (Etablissement du Service National SUD Ouest), Forge des compétences, Foyer Le Levain / Pôle Territorial de Coopération Jeunesse, Membres du GIP (Groupe Insertion Professionnelle), Signataires de la charte de fonctionnement des groupes insertion (Association des Centres d'Animation de Quartiers (ACAQ), AIM, ALP PRADO / CLLAJ, ASTROLABE, CAIO, CALK, CARSAT, CAE / Centre d'Action Educative, UEAJ, SPIP, CEID, CHRS Foyer Jonas, CIO de Cenon, CIO Bordeaux Nord, CIO Bordeaux Sud, Centre Social du Grand Parc, Collège Aliénor d'Aquitaine, EPIDE Bordeaux, Foyer Maternel des Douves, Foyer pour Tous, Maison de Quartier du Tauzin, MDSI du territoire bordelais, CCAS /PLAJE, Régie de Quartier Habiter Bacalan, UBAPS, Maison des Adolescents (MDA 33), Maison de l'Emploi / Plie de Bordeaux, MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées, UNIS CITE, Emploi : Groupe AROM, Sociétés intérim - Adecco, Adéquat, BIC, Gironde Intérim, Groupe Actual, Groupe Sovitrat, Kiwi Intérim, Leader Interim, Optineris, Proman, Randstad, Samsic Emploi, YES

Accords de partenariats nationaux : Armées

Conventions spécifiques : Vacances Ouvertes

Une action coordonnée et concertée des acteurs au service des jeunes

La Mission Locale travaille étroitement avec les acteurs publics locaux de l'emploi : Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, PLIE, Cap Emploi, Pôle emploi, notamment sur les axes suivants :

- **Événementiels emploi :** Salon du recrutement en alternance, Forums de proximité « On recrute dans votre Quartier », Rencontres Emploi Handicap, Village des recruteurs, Quai de l'apprentissage...
- **Offre de service commune aux entreprises :** portée par la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, cette offre garantit aux recruteurs une entrée unique et facilitée à l'ensemble des outils, mesures et profils mobilisables.
- **Clauses d'insertion** sur les marchés publics.

Avec **Pôle emploi**, qui assure l'accompagnement d'une partie des jeunes demandeurs d'emploi, les collaborations sont quotidiennes et historiquement riches sur le territoire de Bordeaux :

- **Mutualisation des offres de services :** les demandeurs d'emploi peuvent accéder librement aux outils et prestations de chacun des acteurs, quelle que soit la structure en charge de leur accompagnement. Cet axe a été particulièrement renforcé dans le cadre du déploiement du Contrat d'Engagement Jeune.
- **Rapprochement des équipes :** des référents désignés dans les agences Pôle emploi facilitent les échanges d'information et l'amélioration des services. Ils participent régulièrement aux réunions d'équipe de la Mission Locale.
- **Actions communes auprès des entreprises :** Plan d'action commun entre les équipes « entreprises » des deux structures.

Une **cellule opérationnelle jeunes**, réunissant régulièrement des professionnels de Pôle emploi et de la Mission Locale, permet d'articuler une complémentarité des dispositifs d'accompagnement, et s'assurer que les chercheurs d'emploi accèdent à l'offre de services qui répond le mieux à leurs besoins.

Cette instance permet également d'initier ou partager les actions menées en direction des employeurs.

Enfin, elle participe d'une volonté de proximité et de qualité de collaboration entre les équipes.



Budget

Les financements et conventions

Ce sont les conventions qui définissent les engagements de réalisation de la Mission Locale vis à vis des financeurs publics. **Chaque financeur contrôle les conditions de réalisation des missions et des objectifs qui font l'objet de la convention.**

État (DREETS)
51,85% du budget
Convention Pluriannuelle
d'Objectifs



- Accueil, information, orientation, accompagnement global
- Accès à l'emploi, liens avec le monde économique, parrainage
- Dispositifs d'accompagnement : PACEA, Contrat d'Engagement Jeune
- Obligation de formation

Ville de Bordeaux
13,91% du budget



- Accueil, information, orientation, accompagnement global
- Développement, intervention sur les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)
- Animation des Groupes Insertion sur les territoires des QPV

Région Nouvelle-Aquitaine
6,20% du budget
Convention d'Objectifs



- Accueil, information, orientation, accès à la formation
- Prescription et suivi des parcours de formation
- Remontée des besoins en formation

UNEDIC via Pôle emploi
6,16% du budget



- Partenariat renforcé (accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi)
- Plan d'action commun auprès des entreprises

Département de la Gironde
2,65% du budget



- Accueil, information, orientation, accompagnement global
- Collaboration avec les structures du travail social (clubs de prévention, MDSI, CMS...)
- Accompagnement des jeunes Allocataires du RSA

AGAPE FSE
0,96%



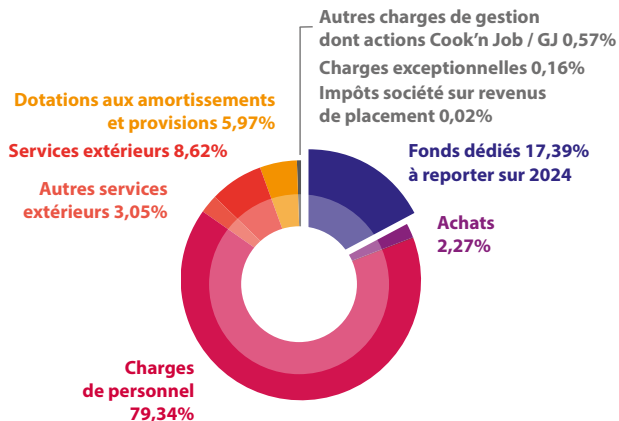
- Accueil, information, orientation accompagnement global
- Dispositif PLIE de Bordeaux
- Suites de parcours Jeunes

Budget

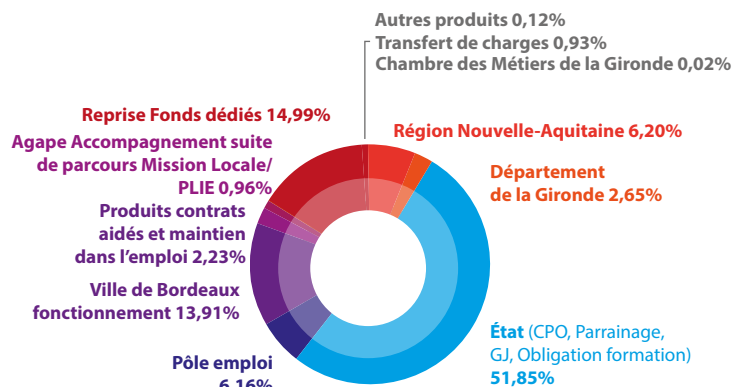
annuel 2022 :

4 379 126,85 €

Répartition des charges 2022



Répartition des produits 2022



Aides financières

La Mission Locale mobilise des aides financières en soutien aux jeunes et aux employeurs, selon les objectifs suivants :

- **Sécuriser les parcours professionnels des jeunes**, sur une logique de droits et devoirs, dans le cadre des dispositifs publics d'accompagnement vers l'emploi (*allocations PACEA, Contrat d'Engagement Jeune...*),
- **Attribuer des aides plurielles favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté** et, le cas échéant, leur apporter des secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents (*FAJ, CAP'J*),
- **Faciliter l'accès à l'emploi des publics prioritaires**, en soutenant les associations et les entreprises dans leurs embauches (*contrats aidés*).

Aides aux jeunes

3 353 832 €



Aides financières de l'État, directement activées par la Mission Locale : 3 204 854 €

dont **Aides ponctuelles PACEA** : 404 575 €, en soutien à 960 jeunes,
dont **Allocations Contrat d'Engagement Jeune** : 2 800 279 €, en soutien à 1 196 jeunes.

Aides financières externes, instruites par la Mission Locale : 148 978 €

dont **Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ / Bordeaux Métropole)** :

82 505 €, pour 224 jeunes,

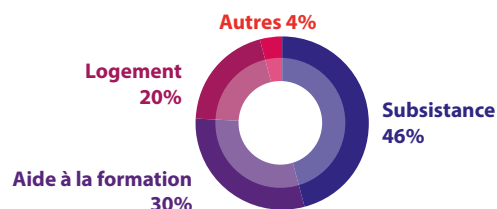
dont **Aides individuelles RSA (Conseil départemental)** :

4 030 €, en soutien à 10 jeunes,

dont **CAP J (Conseil départemental)** :

1 390 €, en soutien à 3 jeunes.

Répartition des aides FAJ



Aides aux employeurs

519 313 €

Secteur non marchand (collectivités, associations) : 398 242 €,
portant sur 66 Parcours Emploi Compétences

Secteur marchand (entreprises du secteur privé) : 121 071 €,
portant sur 23 Contrats Initiative Emploi



Lexique

Le Contrat d'Accompagnement Personnalisé (CAP'J Gironde) donne la possibilité aux jeunes de construire des bases stables pour leur insertion sociale et professionnelle. Le dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans en vue de développer un projet personnel et/ou professionnel nécessitant un soutien particulier et temporaire dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

Le Contrat d'Engagement Jeune : en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune propose aux jeunes de 16 à 25 ans un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans

un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes. Cet accompagnement est assorti d'une allocation pouvant aller jusqu'à 528 € par mois en fonction de l'âge du bénéficiaire, de ses ressources ou celles de son foyer et à la condition du respect des engagements de son contrat.

Le Contrat d'Engagement Jeune est mis en œuvre par Pôle emploi et les Missions Locales.

Le Contrat Initiative Emploi Jeunes (CIE) permet aux entreprises du secteur marchand d'embaucher des jeunes de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé (jusqu'à 30 ans inclus) dans le cadre du Contrat Unique d'insertion. C'est un CDD d'au moins 6 mois ou CDI.

Grâce à ce contrat, une personne sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle ou sociale peut s'engager dans une expérience professionnelle tout en étant suivi par un référent.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes Bordeaux Métropole (FAJ) permet d'attribuer des aides financières ponctuelles qui doivent répondre à un besoin précis (logement, travail, transports...).

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure destiné aux jeunes de 16 à 25 ans qui permet d'accéder à l'autonomie et à l'emploi. Il s'agit d'un contrat d'engagement réciproque signé avec la Mission Locale après un diagnostic réalisé avec un conseiller au regard des attentes et du projet du jeune. Cet accompagnement s'étale sur une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Le Parcours Emploi Compétences est un contrat de travail du secteur non marchand qui permet au salarié de bénéficier d'un emploi et d'un accompagnement renforcé. L'employeur s'engage, à travers la formation notamment, à développer les compétences et les qualités professionnelles de la personne embauchée.

2022,
année du lancement du

**Contrat
d'Engagement
Jeune**

En vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) propose un accompagnement individualisé et intensif de 6 mois renouvelable une fois. Il est conjointement mis en œuvre par Pôle emploi et les Missions Locales. Le CEJ s'inscrit dans la continuité du Plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020 et remplace le dispositif « Garantie jeunes ».

Lorsque qu'un jeune contractualise un CEJ, il bénéficie d'un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable. Le programme intensif de 15h minimum par semaine se compose de différentes activités : recherche d'emploi ou de formation, périodes d'immersions en entreprise, participation à des ateliers, démarches de « la vie quotidienne » nécessaires pour gagner en autonomie (*recherche de logement, préparation du permis B, suivi santé...*). Le parcours et la mobilisation sur les activités font l'objet d'une co-construction entre le jeune et son conseiller.

En fonction de ses ressources, et sous réserve de respecter ses engagements, le jeune perçoit une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528 euros.

Le CEJ s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils relèvent d'une reconnaissance de travailleur handicapé).

En 2022, **730 jeunes ont été accompagnés dans ce cadre par la Mission Locale de Bordeaux** (626 CEJ / 104 Garantie jeunes), dont 30 mineurs. **41% des bénéficiaires sont sans diplôme, et 23% résident en QPV.**

Un CEJ renforcé pour les « jeunes en rupture »

Dans une logique de complémentarité de l'offre existante, des appels à projets régionaux ont été lancés en juillet 2022 dans l'optique de faciliter l'accès au CEJ des jeunes susceptibles d'en être exclus, en raison de difficultés plurielles auxquelles ils sont confrontés. Le volet « jeunes en rupture » du CEJ s'adresse donc aux jeunes sans revenu, éloignés du service public de l'emploi, et qui cumulent des freins à l'emploi (isolement, absence de logement stable, santé physique ou mentale, niveau de qualification...).

Sur le territoire bordelais, ce sont 4 porteurs de projets qui ont été retenus : La Cravate Solidaire, Le Prado, le Groupe SOS jeunesse et OIM.

Ceux-ci mettent en œuvre une démarche d'aller-vers afin de repérer les jeunes dits « en rupture », puis remobilisent et accompagnent les jeunes ciblés, dans une articulation solide avec la Mission Locale. La plupart des parcours CEJ-JR débiteront en 2023.

Avec l'appli Ma Mission Locale et Linscription.com, l'offre CEJ est accessible en ligne

Afin de faciliter l'accès des jeunes en parcours CEJ à l'offre de service qui leur est dédiée, la Mission Locale publie désormais la planification des ateliers animés par les partenaires ou les conseillers sur l'application *Ma Mission Locale* via le site *Linscription.com*. Ainsi, les jeunes peuvent s'inscrire en toute autonomie aux ateliers et événements de leur choix en un simple clic.

Tous les mois, ce sont plus de 50 opportunités de rencontres collectives qui sont proposées, autour de thématiques variées : techniques de recherche d'emploi, santé, mobilité, numérique, budget, connaissance de soi, salons et événements... La participation à ces ateliers contribue aux obligations des jeunes de réaliser au moins 15h d'activités hebdomadaires dans le cadre de leur Contrat d'Engagement Jeune. Cette offre est également accessible aux jeunes en parcours CEJ réalisé par Pôle emploi, et s'inscrit donc dans notre volonté de mutualisation de nos offres de services respectives.

Témoignage : Halima, 24 ans

J'ai toujours voulu faire quelque chose de ma vie ; je peux même dire que je suis une ambitieuse ! Mais la vie a mis quelques embuches sur ma route, j'étais perdue, je ne savais pas par où commencer. Alors j'ai rejoint la Mission Locale et le CEJ.

Grâce aux ateliers, j'ai pu mieux me connaître, c'est la base pour avoir confiance en soi. Le CEJ a aussi été l'occasion de rencontrer beaucoup de monde, des chefs d'entreprises, des professionnels et même des professeurs d'université !

Et puis il y a ma conseillère, Faïza Khoualed. Elle a été très à l'écoute de ma situation, sans me juger. Elle sait tout de moi car je lui raconte tout ! Pour avancer professionnellement, il faut d'abord résoudre ses problèmes personnels et pour ça, ma conseillère a su m'aider.

Aujourd'hui, je me rapproche du but. Je suis très minutieuse, observatrice... toutes les expériences et les rencontres que j'ai pu vivre grâce au CEJ m'ont permis de savoir où aller, et comment y arriver. »



Renforcer notre action au cœur des quartiers

Afin de mettre en œuvre un accompagnement personnalisé, de construire des parcours « en dentelle », la Mission Locale se positionne au plus près des besoins, du public, du réseau partenarial et des quartiers prioritaires. De nouvelles initiatives viennent également enrichir l'offre de services existante, au regard de la nécessaire adaptation aux évolutions des territoires.

En 2021, **une antenne « Nord-Est »** a ouvert à **Bacalan**, matérialisant notre souhait d'implantation dans un secteur dépourvu de service public de l'emploi. En proposant des permanences à notre partenaire Maison de l'Emploi et des Entreprises, des ateliers, un cyber espace, un accompagnement collectif et individuel, cette antenne est devenue un véritable lieu-ressources sur ce quartier.

En parallèle, la structure a expérimenté la tenue d'une **permanence**, une demi-journée par semaine, au sein du **Pôle Territorial de Coopération Jeunesse Bordeaux Maritime**, dans un espace partagé, avec la Forge des Compétences et la Résidence des Bassins à Flots Habitat Jeunes Le levain. Des jeunes ont ainsi pu venir rencontrer la Mission Locale de façon spontanée ou lors d'événements ponctuels. Ce projet est le résultat d'une volonté d'acteurs du territoire, il sera amené à évoluer pour s'adapter au mieux aux attentes des jeunes.

Une **deuxième permanence** a vu le jour en 2022, dans le quartier de la **Benauge** et dans le cadre du dispositif AXEL, porté par CDC Habitat Social. Avec l'AFPA, Pôle emploi, le CVIFS et d'autres intervenants associatifs, une offre de proximité a été élaborée, visant à accompagner vers l'emploi, la formation, la construction et la réalisation de projets au plus près du public.

Enfin, les **Groupes Insertion Professionnelle** restent une instance importante et appréciée des partenaires. Couvrant principalement les Quartiers Prioritaires de la Ville, ils permettent une analyse fine de parcours complexes et une articulation partenariale spécifique, un diagnostic actualisé des besoins et la mise en œuvre de micro-projets en réponse. Les GIP réunissent les acteurs d'un territoire, signataires d'une charte, agissant sur un quartier. C'est une échelle pertinente d'échange qui intervient dans le cadre de l'Obligation de Formation (Droit à l'accompagnement des 16-18 ans en situation de décrochage scolaire, et prévention des ruptures de parcours) et de la promotion d'actions spécifiques, telles que les Bourses Formations (financement de formations courtes suite à une immersion professionnelle, dans un objectif de **raccrochage vers le Service Public de l'Emploi**).

Activité 2022

de l'antenne Nord-Est

349 jeunes accompagnés

230 jeunes en « premier accueil », dont 66% d'hommes, 16% de mineurs, 35% sans diplôme

Communiquer pour mieux « aller vers » les jeunes

Dans la continuité des démarches de repérage des publics non connus menées dans le cadre de l'action « In System » en 2020 et 2021, la Mission Locale travaille à renforcer sa visibilité et son accessibilité pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi. Parmi les moyens d'actions privilégiés, la Mission Locale s'appuie sur des partenaires relais auprès des jeunes, à la maille des quartiers, et a développé en 2022 et début 2023, de nouveaux outils de communication physiques et numériques ciblés.

DE MAI À JUILLET 2022

Réalisation de podcasts avec les jeunes de la Mission Locale.



JANVIER 2022

Campagne de lancement de l'application « Ma Mission Locale » L'Association Régionale des Missions Locales de Nouvelle-Aquitaine a lancé l'application Ma Mission Locale dans le cadre de l'expérimentation In System.

SEPTEMBRE 2022

Campagne de communication autour du CEJ et de l'app mobile en collaboration avec les Missions Locales des Hauts de Garonne et Technowest



AVRIL 2022

Recrutement d'un chargé de communication en appui sur un Parcours Emploi Compétences.

NOVEMBRE 2022

Mise en ligne du site internet de la Mission Locale

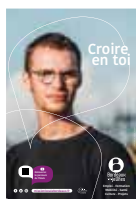
Création d'un compte Instagram

Diffusion régulière d'un agenda des événements, des offres d'emploi, des actualités...



DÉBUT 2023

Déploiement de la campagne de communication « Croire en toi » : campagne d'affichage, flyers, vidéos, portraits de partenaires, réseaux sociaux... La Mission Locale de Bordeaux affirme sa détermination à croire aux potentiels des jeunes et les invitent à croire en eux.



En complément de ces actions de communication, un groupe de collaborateurs en interne travaille sur les actions d'« aller vers » et sur l'innovation des modalités d'accueil et d'accompagnement.

Développer les expertises et outiller les professionnels pour mieux accompagner les publics à besoins spécifiques

Construire ensemble une place pour tous les jeunes, lutter contre l'exclusion sont des valeurs fortes des Missions Locales. Pour plusieurs types de publics à besoins spécifiques, la temporalité et la coordination partenariale revêtent une importance cruciale. En 2022, la Mission Locale de Bordeaux a renforcé son action auprès de ces jeunes pour leur offrir toutes les chances de réussir.

Une demande de RQTH, un aménagement de formation, une première demande de titre de séjour pour un mineur non accompagné... nécessitent une mise en étapes et une programmation impliquant souvent l'ensemble des acteurs qui interviennent sur une situation.

Depuis plusieurs années nous faisons le constat de la densification et de la complexification des dispositifs et procédures dédiés à des publics ciblés, et de la nécessité d'un temps de veille et d'appropriation plus important. En 2021 et 2022, afin d'outiller les conseillers et de développer les partenariats adaptés, des « références » sont nées au sein de la Mission Locale ou ont bénéficié d'un temps de délégation plus important.

Nous avons continué à faire vivre deux références au sein de la structure (handicap et vie quotidienne) et avons pu en créer deux nouvelles : publics spécifiques (voir focus) et volontariat / mobilité internationale.

Cette deuxième expertise est l'affirmation de la montée en puissance de l'engagement dans les projections des jeunes, qui visent à consacrer du temps durant une période de leur vie à une action d'intérêt général, solidaire. Par ailleurs, la sensibilisation à la mobilité internationale de jeunes au parcours non linéaires est un enjeu d'inclusion et de citoyenneté.

Quelle que soit la thématique, il s'agit pour les référents d'outiller leurs collègues par une information régulière sur les créations et évolutions des dispositifs, par un soutien technique aux aides mobilisables, par l'identification des acteurs et des offres de services, par l'animation d'ateliers formation, par un appui sur des dossiers complexes ou nouveaux, voire par la réception du public.

FOCUS SUR...

la référence Publics Spécifiques

Cette référence est appelée à évoluer en fonction d'un diagnostic régulièrement mis à jour. Elle cible actuellement prioritairement les jeunes relevant de la Protection de l'Enfance et notamment les mineurs non accompagnés, les jeunes bénéficiaires de la Protection Internationale et les demandeurs d'asile.

Elle a pour but de fédérer l'ensemble de l'équipe sur les questions relatives à l'accueil, à l'identification et au suivi de ces jeunes, ainsi qu'à la construction de parcours d'insertion et de formation adaptés, de contribuer à la sensibilisation de l'ensemble de l'équipe aux problématiques spécifiques de ces jeunes.

La référente Publics Spécifiques a également pour mission de constituer et développer un réseau partenarial lié à la thématique.



Rencontre avec Sandrine Mathias,

en charge de la référence « publics spécifiques » à la Mission Locale

Mon expérience de conseillère et d'animation du groupe insertion sur l'antenne Sud m'a donné l'occasion de travailler avec beaucoup d'acteurs et de structures qui interviennent auprès des réfugiés, des demandeurs d'asile et des jeunes sous Protection de l'Aide Sociale à l'Enfance. C'est donc très naturellement que j'ai répondu présente lorsque la Mission Locale a décidé de créer un poste de référente « publics spécifiques ».

Pour nous, les « publics spécifiques », ce sont les jeunes relevant de la Protection de l'Enfance (mineurs non accompagnés « MNA », jeunes en Contrat Jeune Majeur ou autre mesure ASE), les jeunes en Demande d'Asile et ceux sous statut de la Protection Internationale (Réfugiés, Bénéficiaires de la Protection Subsidiaire, Apatrides, Bénéficiaires de la Protection Temporaire).

Mon rôle est de tenir à disposition des conseillers l'ensemble des ressources nécessaires pour apporter la meilleure solution à ces jeunes aux parcours souvent chaotiques. Les solutions existent mais elles sont complexes à mettre en œuvre. Une procédure de demande d'asile prend souvent plus de 9 mois et parfois même 2 ans ! C'est là que mon expertise et ma connaissance des dispositifs sont utiles.

Régulièrement, j'organise des réunions avec les conseillers et les équipes en charge de l'accueil pour les informer et les sensibiliser à ces problématiques ; je peux aussi intervenir de façon ponctuelle avec un conseiller sur un cas précis. Et puis je suis toujours conseillère 80% de mon temps alors il m'arrive d'accompagner moi-même des jeunes sous protection internationale et des jeunes MNA.

Je suis aussi en lien avec les partenaires et structures de terrain que je rencontre régulièrement et avec qui nous échangeons et tenons informés des évolutions réglementaires et des nouveaux dispositifs.

J'apprécie de travailler sur ces problématiques souvent complexes ; il faut croire que j'aime la difficulté ! On est face à des jeunes qui ont traversé des épreuves très difficiles, voire extrêmes ; leurs parcours migratoires sont longs, dangereux. Beaucoup ont laissé leurs familles. Ces situations me touchent personnellement. Travailler avec ces jeunes nécessite une grande ouverture d'esprit, une curiosité intellectuelle et un sens aigu de l'écoute.

Aujourd'hui, je crois que les conseillers m'ont bien identifiée et compris ma mission ; et cette référence « publics spécifiques » est pour la mission locale une vraie plus-value dans l'accompagnement de ces jeunes qui doivent pouvoir accéder à leurs droits dans cette étape si difficile de leur vie pour, ensemble, leur construire un avenir meilleur.

Sandrine MATHIAS,
Conseillère référente
Publics spécifiques

ENTREPRISES ET EMPLOI

Une offre de services attractive pour les entreprises

Dans l'objectif de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, la Mission Locale de Bordeaux met à disposition des entreprises un service qui leur est dédié afin de les **soutenir** dans leurs **besoins en recrutement**.

Une équipe, composée de quatre référentes entreprises, apporte une **expertise sur la thématique de l'emploi** pour favoriser un accompagnement adapté et personnalisé :

- **La définition du profil de poste** : analyse des besoins et repérage des compétences et savoir-être adéquats.
- **La présélection des candidats** : identifier et vérifier la pertinence des profils pour une meilleure mise en relation.
- **L'aide à la conclusion du contrat** : expertise sur les aides et mesures mobilisables dans le cadre du contrat proposé (alternance, contrat unique d'insertion, immersion en entreprises...)
- **L'accompagnement à l'intégration** : suivis avec l'entreprise pour favoriser une meilleure intégration du salarié.

Aujourd'hui, c'est un réseau de près de 500 entreprises qui fait confiance à la Mission Locale sur cet accompagnement au recrutement et qui contribue également à la **diversification des modes de rencontre** entre jeunes demandeurs d'emploi et entreprises.

En complément de ces missions, depuis 1996, la Mission Locale réserve une place de choix à **l'opération parrainage**. Autour de jeunes prioritairement repérés dans les quartiers prioritaires de la Ville, l'équipe de bénévoles composée à **90% de professionnels actifs**, crée une relation de confiance pour acquérir les clés permettant un accès facilité à l'emploi. Une action qui bénéficie de l'appui et de la coordination d'une Référente Parrainage dédiée.

En parallèle, des liens constants sont maintenus avec les **partenaires de l'emploi sur le territoire** : Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Bordeaux, Pôle emploi et Cap emploi de manière à apporter une réponse commune aux publics et aux entreprises.

ZOOM SUR... la clause d'insertion

La **clause d'insertion** est un dispositif qui, dans le cadre d'un marché public, permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail. Il s'agit là d'un engagement pour l'entreprise candidate de consacrer une part des heures à l'insertion professionnelle.

Dans ce contexte, la Mission Locale de Bordeaux travaille en étroite collaboration avec l'équipe des « facilitatrices.teurs clauses » du Plan Local de l'Insertion et de l'Emploi portée par la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise de Bordeaux, afin de permettre aux jeunes en insertion d'accéder à un emploi. Ce partenariat privilégié est un véritable levier pour l'emploi.

Bilan 2022

123
situations emploi

94
jeunes

53 femmes
70 hommes

18
jeunes issus de QPV



2^{ème} Édition
**JEU, SET
ET JOB**

Une action emploi réunissant la Mission Locale de Bordeaux et l'Association Fête le Mur.

Cet événement **alliant tennis et insertion professionnelle** a pour objectif de rassembler des jeunes (16-25 ans issus des quartiers prioritaires de Bordeaux Nord) avec des employeurs autour d'une activité sportive : le tennis.

Cette action n'a pas pour but de décrocher un emploi, mais plutôt de **diversifier les modes de rencontres**, susciter les échanges, casser les codes des entretiens traditionnels, désacraliser la relation jeunes / employeurs.

La pratique du tennis est la clé pour ce premier contact et elle permet aux jeunes de montrer de nombreuses **qualités transposables dans le monde professionnel** et valoriser des compétences et qualités qui seraient moins visibles lors d'un entretien conventionnel.

Durant cette journée, des liens particuliers, des stages, des projets professionnels se sont confirmés.



Regard sur 2022

En 2022, la Mission Locale de Bordeaux a été fortement mobilisée par la mise en œuvre du **Contrat d'Engagement Jeune**, venu remplacer la **Garantie jeunes**, et amplifier considérablement son échelle (plus de 700 bénéficiaires sur l'année).

Le déploiement de ce nouveau dispositif d'accompagnement a permis un renforcement de nos effectifs, un enrichissement de notre offre de services en termes d'ateliers collectifs, et une ouverture de celle-ci aux publics connus comme non connus de la Mission Locale. De nouveaux outils numériques permettent en effet aux jeunes de s'inscrire librement sur ces prestations, depuis l'application Ma Mission Locale.

Notre présence renforcée sur les réseaux sociaux, l'élaboration d'une campagne de communication et la création d'un nouveau site internet sont venues compléter cette volonté d'ouverture et d'accessibilité facilitée pour les jeunes éloignés de nos services, ainsi que les actions d'aller vers que nous menons dans les quartiers avec nos partenaires de proximité.

La sécurisation des parcours professionnels des jeunes s'appuie sur des fonds de plus en plus conséquents : en 2022, 3,2 millions d'aides financières directes ont été attribués aux bénéficiaires du CEJ et du PACEA accompagnés par la Mission Locale.

Enfin et surtout, en appui sur un contexte économique porteur et un large réseau de recruteurs partenaires, plus de 2000 jeunes accompagnés ont accédé à l'emploi ou à l'alternance en 2022.

Fort de ce bilan, je tiens à saluer l'implication de l'équipe de la Mission Locale, ainsi que de l'ensemble de nos partenaires, lesquels œuvrent au quotidien pour construire avec et pour les jeunes, un avenir et une place dans notre société.

Et 2023 ?

L'année 2023 va nous permettre de déployer notre campagne de communication, amplifier nos actions d'aller vers, et travailler à l'amélioration et au réaménagement d'espaces accueil plus ouverts.

2023 s'annonce également comme une année charnière, avant la mise en place progressive du projet « France Travail » annoncé par l'Etat. La Mission Locale de Bordeaux pourra prendre appui sur sa capacité d'adaptation et les solides collaborations qu'elle a toujours entretenues avec les services publics de l'emploi, et en particulier Pôle emploi, pour conjuguer au mieux la mise en œuvre de politiques nationales harmonisées, tout en affirmant sa spécificité et son ancrage territorial.

A titre personnel, après 20 ans au sein de la Mission Locale et au service du territoire de Bordeaux, durant lesquels la structure a considérablement évolué, tant en terme budgétaire qu'humain et où d'importants challenges ont été relevés, malgré mon fort attachement à l'équipe et à notre belle association, j'ai pris la décision de quitter mes fonctions de Directeur Général courant 2023.

Je me réjouis de la nomination, comme successeur, d'Alain GUERARD, avec lequel nous avons œuvré main dans la main, dans la confiance et dans la plus grande loyauté durant toutes ces années. Je quitte donc mes fonctions, serein et assuré que les valeurs, les spécificités et les missions socles de la structure seront préservées et que notre efficacité et notre qualité d'accompagnement du jeune public bordelais seront maintenues.

Longue vie à la Mission Locale de Bordeaux.

Eric LAFLEUR

Directeur Général de la Mission Locale



O tempora / Crédit photos : Mission Locale de Bordeaux - Adobe Stock - DR.

Plan d'action 2023

Poursuite de la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeune : renforcement de l'offre de services ateliers, ouverture à l'auto positionnement et aux prescriptions externes via l'outil « Linscription.com ».

Mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeune, « Jeunes en rupture » : bénéficiaires repérés en externe par les partenaires (SIAO, La Cravate Solidaire, Groupe SOS, OIM...).

Repérage et accompagnement des décrocheurs scolaires en lien avec l'éducation nationale et les CIO (Obligation de Formation).

Participation aux actions initiées par la Ville de Bordeaux, et notamment : Cité éducative, groupes de travail pour l'insertion des Jeunes sur les Quartiers du lac, du Grand Parc, de Bacalan et de Chartrons St Louis.

Engagement travaux sur la labellisation de la Mission Locale dans le cadre de la labellisation nationale.

Suivi du dossier France Travail.

Communication auprès des entreprises du territoire sur la collecte de la Taxe d'Apprentissage.

Projet Aller Vers et Construire la Mission Locale de Demain :

■ **Mise en œuvre de la Campagne de communication :** nouvelle affiches et flyers + campagne d'affichage arrêts de tramway, lancement du site internet propre à la structure, poursuite de la promotion de l'application « Ma Mission Locale », promotion des réseaux sociaux Mission Locale (Instagram, Facebook, chaîne YouTube, LinkedIn), diffusion de l'animation « Pourquoi venir à la Mission Locale », diffusion de la vidéo « Portrait de Thiam », projet de web radio Mission Locale Métropole, diffusion des podcasts Mission Locale

■ Lancement des travaux de réaménagement du Rdc de l'antenne

Centre : déplacement et réaménagement des postes d'accueil, revisite du cyber espace en accès libre pour tous les jeunes bordelais, repositionnement des services civiques dans l'espace, création d'un nouveau bureau « conseiller ».

■ Groupe de travail sur l'aménagement de l'antenne SUD

déplacement de l'entrée, réaménagement de l'accueil, revisite du cyber espace en accès libre pour tous les jeunes Bordelais, redistribution et réaménagement des bureaux et salles de réunions, rénovation des locaux (peinture, sols, éclairages).

■ Création d'un poste de Référente Repérage et Animation Territoriale

itinérances quartiers, renforcement des liens partenariaux, développement de micro actions de quartiers, développement de mini(s) projet(s) écologique(s) avec les jeunes.

■ Réflexion sur un Plan canicule

■ Mise en œuvre du Plan sobriété interne Atelier tri numérique

■ Construction d'un Plan d'action sur la Mission Locale de Demain

(groupes de travail internes 2022 avec l'équipe et consultation du public 2023)

■ Participation aux événements Emploi sur le territoire :

Salon du recrutement par alternance, On recrute dans votre Quartier, Rencontres Emploi Handicap, Village des recruteurs, Carrefour pour l'Emploi, Quai de l'apprentissage ..., course de chaises de bureau (Bassins à Flot), *Jeu, set et Job* (« Fête le mur »), *Place à l'emploi*.

■ Poursuite de l'expérimentation d'une permanence à la Benaugé, dans le cadre du dispositif AXEL.

■ Elargissement des GIP (Groupes Insertion Professionnelle) dans les quartiers à de nouveaux partenaires, actualisation de la charte.